

## **Plainte rejetée par le tribunal de Bir-Mourad-Raïs**

La plainte déposée par Ahcène Adlani contre le quotidien Liberté, représenté par notre directeur Outoudert Abrous et notre journaliste Mohamed Haouchine, a été rejetée en la forme hier par le tribunal de Bir-Mourad-Raïs pour incompétence territoriale, et ce, suite à une requête judiciaire de l’avocat bien connu Me Khaled Bourayou.

L’affaire remonte au 7 juin 2010 lorsque Mohamed Haouchine, envoyé spécial de Liberté à Montréal, avait couvert la tournée de l’EN 82 dirigée par Ali Fergani, président de l’Amicale des anciens internationaux algériens.

Une tournée malheureusement marquée par des insuffisances dans l’organisation du tournoi, et ce, par la faute du promoteur de la tournée, un certain Ahcène Adlani, un Algérien résidant à Vancouver, qui a failli à de nombreux engagements en matière d’organisation du séjour, de transport aérien et terrestre et surtout de prise en charge des illustres footballeurs algériens tels que Belloumi, Merzekane, Korichi, Larbès, Amara, Bachi, Sadmi et autres Kouici. Dans cet article, le journaliste de Liberté avait relevé toutes les carences constatées lors des deux matchs disputés au Québec le 28 juin 2010 puis à Montréal le 30 juin 2010 et a repris fidèlement les déclarations d’Ali Fergani qui avait tenu à remercier les nombreux Algériens résidant au Québec qui ont réservé un accueil chaleureux à la délégation algérienne et qui ont contribué volontairement au succès de cette tournée pour sauver la mise après les ratages d’Adlani. “Sincèrement, je ne trouve pas les mots nécessaires pour remercier du fond du cœur tous ces Algériens du Québec, qu’ils soient amis, proches, supporters fidèles ou admirateurs anonymes des deux villes de Québec et de Montréal qui nous ont offert leur disponibilité, leur cœur et leur générosité”, avait alors déclaré Ali Fergani qui n’avait pas manqué de remercier aussi tous les responsables de l’ambassade d’Algérie à Ottawa et du consulat d’Algérie à Montréal pour toute leur aide et leur amabilité. Et Ali Fergani de déclarer à notre envoyé spécial au Québec, Mohamed Haouchine, que si cette tournée des gloires du football algérien a donné beaucoup de bonheur et de baume au cœur de milliers d’Algériens et d’Algériennes résidant au Canada, il n’en demeure pas moins que le promoteur de cette tournée a failli à de nombreux engagements. “C’est vrai que cet organisateur que nous ne connaissions pas parfaitement a failli à ses engagements dans tous les domaines, mais je tiens cependant à démentir énergiquement une rumeur colportée ici et là selon laquelle nous étions chassés de l’hôtel pour non-paiement. C’est vrai que ce Ahcène Adlani nous a fait changer d’hôtel à notre retour d’excursion de Toronto où nous avons eu un énorme plaisir à visiter les chutes du Niagara mais à aucun moment nous ne nous sommes retrouvés dehors ou livrés à nous-mêmes. mais je reconnais que certaines factures d’hôtel ont été réglées par des bienfaiteurs algériens que nous remercions du fond du cœur et que Ahcène Adlani a failli à d’autres engagements puisqu’il ne nous a pas encore remboursé nos billets d’avion et nous a même signé une reconnaissance de dette alors que des commerçants algériens ont eu l’amabilité d’avancer une partie de cet argent et ont même offert aux joueurs l’argent de poche promis et non honoré par le sieur Adlani. Mais disons que ce genre de tournée devrait être renouvelée avec une meilleure organisation et avec l’apport de gens sérieux et expérimentés dans ce genre d’organisation”, avait conclu textuellement Fergani dans son entretien accordé à l’époque à Montréal au journal Liberté.

Enfin, il est à noter que Ali Fergani a confirmé au journal Liberté que l’Amicale qu’il préside a officiellement introduit à Alger une plainte en justice contre Adlani pour non-paiement des billets d’avion Alger-Montréal-Alger de la délégation algérienne dont le montant avoisine les deux millions de dinars.